

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
20 juin 2019**

Présidence : M. Jacques-André Helfer

Le Conseil Communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de la Commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide :

- | | |
|------------------------|--|
| Article premier | d'approuver les comptes communaux de l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 tels que présentés |
| Article 2 | d'approuver l'affectation du bénéfice à des réserves et amortissements complémentaires selon la proposition de la Municipalité |
| Article 3 | de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion |

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2019.

Le Président :



Jacques-André Helfer



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich